



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Histoire du Canada : des origines à nos jours / Jean-Michel Lacroix
éd. Tallandier, 2016
cote : 61.138

L'histoire du Canada et plus particulièrement celle des provinces francophones, a suscité une abondante production livresque : la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous. L'ouvrage de Jean-Michel Lacroix, professeur émérite de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, constitue une heureuse exception, notamment par l'esprit de synthèse dont son auteur a su faire preuve face à ce sujet touffu... Et l'ouvrage paraît opportunément un siècle et demi après la constitution du Dominion.

Dès la première page, le lecteur sera frappé par une boutade de Mackenzie King qui disait que si certains pays souffrent de trop d'histoire, le sien souffre de trop de géographie. Deuxième pays du monde par la superficie mais au 31^e rang par la population, le Canada ressemble plus à un continent qu'à un pays proprement dit.

Après trois chapitres consacrés à la période des origines et à la géographie historique, les chapitres IV, V et VI évoquent les destinées de la Nouvelle France (des origines à 1763). L'organisation administrative, sous le régime des compagnies, puis à partir de 1663, sous le pouvoir royal, est bien décrite. S'il existait des seigneuries, on ne peut parler de féodalité puisque les obligations militaires étaient inexistantes. De bonnes pages décrivent la vie économique, essentiellement centrée sur l'agriculture et concentrée dans la vallée. Mais peu à peu des activités industrielles apparaissent : si les forges de Saint-Maurice font faillite dès 1740, la construction de navires est très active à Québec et la population s'urbanise progressivement autour des trois villes de Québec, Montréal et Trois Rivières (cette dernière bourgade n'étant guère qu'un relais).

Le chapitre VII couvre les 80 premières années du régime britannique. Elles furent caractérisées par une dictature militaire avec toutefois une relative tolérance dans le domaine religieux et dans ceux de l'usage de la langue française et du droit français. L'acte de Québec de 1774 ouvrit aux catholiques l'accès aux fonctions officielles et l'acte constitutionnel de 1791 divisa le territoire en deux provinces : Haut Canada (Ontario) et Bas Canada (Québec) chacune dotée d'une assemblée législative. Mais, ainsi que Tocqueville l'observait en 1831, l'essentiel du commerce et des richesses était passé aux mains des Britanniques.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

La donne allait changer quand on assista, à partir de 1840, aux premiers pas de la construction d'une nation. Des pourparlers ardues allaient aboutir à une date majeure dans l'histoire du Canada : celle du 1^{er} juillet 1867 dont on vient de fêter le cent cinquantième anniversaire, qui voit la proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, acte de naissance de la confédération canadienne regroupant les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle Ecosse et Nouveau Brunswick (le Manitoba les rejoignit en 1870). Le dominion avait vu le jour.

Justement intitulé " La montée en puissance ", (1896-1929), le chapitre IX (pp. 199-242) nous montre la véritable naissance d'une nation. L'œuvre de Sir Wilfrid Laurier premier francophone à accéder à la charge de Premier ministre fédéral, qu'il détint pendant 15 ans (1896-1911) fait l'objet d'excellentes pages. Ce brillant avocat, qui siégeait à l'assemblée législative du Québec depuis 1871, a présidé à une articulation cardinale et reste une figure marquante de l'histoire du Canada, qu'il fit entrer dans le vingtième siècle. Chef d'un groupe parlementaire libéral et anticlérical (*le parti rouge*), il mit en avant son souci de rapprocher les deux communautés francophone et anglophone et d'abolir les frontières linguistiques et confessionnelles. Favorisée par l'achèvement de voies ferrées transcontinentales, (Canadien Pacifique) la prospérité régnait et de 1896 à 1914, le Canada accueillit plus de 3 millions d'immigrants. En 1905, deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan entraient dans la confédération. Les investissements étrangers quadruplaient entre 1901 et 1921, l'industrialisation et l'urbanisation étaient en croissance rapide. La population urbaine représentait un tiers de la population en 1901 et elle atteindra 51% en 1930. Tramways et électricité transformaient la vie des habitants. En dépit de l'opposition de l'église et des milieux conservateurs, certains emplois commençaient à se féminiser, surtout ceux d'infirmières et d'institutrices. Parfois soutenus par les Chevaliers du Travail, des conflits sociaux se faisaient jour, des grèves éclataient dans certains secteurs. Laurier avait créé un ministère du travail dès 1901 et une ébauche de législation du travail fut adoptée en 1907.

Mais la Première Guerre mondiale allait consacrer l'entrée du Canada sur la scène internationale. Le dominion fournit plus de 300.000 combattants dont 68.000 périrent sur les champs de bataille. L'auteur voit dans la prise de la Crête de Vimy (avril 1917) remportée de haute lutte par la première division canadienne, l'acte fondateur de la nation. Le Canada, qui n'avait pas déclaré la guerre en 1914, siégea à la conférence de la paix et signa le traité de Versailles, de même qu'il prit part à Genève, en novembre 1920, à la première assemblée de la Société des Nations, ce qui montre que désormais son existence était reconnue sur le plan international.

La première décennie de l'entre-deux-guerres fut une période de croissance et de prospérité à laquelle la crise de 1929 imprima un brusque coup d'arrêt. La société connaissait des mutations. Déjà accordé depuis 1915 aux épouses, mères et sœurs de combattants, le suffrage féminin avait été généralisé, au niveau fédéral, en 1918. Le Canada se dotait d'un embryon de diplomatie : en 1927, il ouvrait une légation à Washington puis en 1928 deux autres à Paris et à Tokyo. En 1926, Mackenzie King défendait les revendications canadiennes à la conférence impériale de Londres puis en 1931, le Statut de Westminster reconnaissait aux dominions leur pleine souveraineté.



Académie des sciences d'outre-mer

La deuxième guerre mondiale allait coûter la vie à 47.000 Canadiens dont 6.000 périrent en Sicile et 25.000 sur le front italien. D'autres avaient trouvé la mort dans la malheureuse tentative de débarquement à Dieppe en 1942. Les retombées du conflit furent importantes : les industries avaient reçu une vive impulsion. Les mentalités changeaient. Au lendemain des hostilités, Mackenzie King fit adopter une législation sociale qui annonçait l'Etat Providence. Le marché de l'emploi s'était largement féminisé et les femmes québécoises avaient reçu le droit de vote (provincial) dès 1940, en dépit des protestations du cardinal Villeneuve.

La période des " Trente Glorieuses " (1945-1975) fait l'objet du chapitre XI. Elle est caractérisée au Québec, par le règne du très conservateur Maurice Duplessis (1944-1959) dont la disparition mit fin à une ère de cléricalisme archaïque, de paternalisme, (il est vrai longtemps assez bien admis), de clientélisme, de financements occultes et de corruption (*La grande noirceur*). Mais elle vit aussi le Québec se doter de son drapeau (1948) alors que celui du Canada (à feuille d'érable) ne fut adopté qu'en 1965.

L'avènement du libéral Jean Lesage engagea l'Etat provincial dans des temps nouveaux qui virent la fin de la mainmise de l'église catholique sur la société québécoise, la sécularisation de l'enseignement, du secteur hospitalier et de l'aide sociale, en dépit de l'opposition des archevêques Léger et Roy, et grâce à la conclusion d'accords de coopération avec la France. Intervinrent également diverses nationalisations (notamment du secteur hydroélectrique), la fin de l'hégémonie des entreprises capitalistes anglo-canadiennes sur l'économie de la " belle province ".

Dernier acte de l'émancipation formelle du Canada, le " rapatriement " de la constitution, intervenu en 1982², liquidait symboliquement le dernier vestige du passé colonial du pays, mais bien des problèmes constitutionnels n'étaient pas résolus pour autant, notamment ceux qui concernent les rapports entre l'Etat fédéral et les gouvernements provinciaux, celui du Québec en particulier. Toutefois la population de cette province a, à deux reprises, (1980 et 1995), rejeté les projets de " souveraineté association " qui lui étaient proposés et qui auraient entraîné l'éclatement de la Confédération.

Le chapitre XV nous montre le Canada entrant dans le XXI^e siècle et faisant face à la mondialisation tandis que libéraux (Jean Chrétien) et conservateurs (Paul Martin, Stephen Harper) alternent au pouvoir à Ottawa et que le Québec s'efforce de résoudre ses problèmes intérieurs et notamment ceux de l'immigration, avec pragmatisme par la politique aléatoire des " accommodements raisonnables ".

L'épilogue a le mérite de ne taire précisément aucun de ces défis auxquels le pays se trouve aujourd'hui confronté : l'auteur en distingue trois : la place du Québec, en tant que " société distincte " au sein d'une Confédération dont il faudrait redéfinir les structures, celle des Nations Premières, devenues récemment assez revendicatives et qui disposent aujourd'hui de vastes territoires (Nunavut), et enfin l'intégration économique face au puissant voisin du

² La constitution du Canada, qui était jusqu'alors une loi britannique, adoptée en 1867 par le Parlement de Westminster et réformable par lui, devenait dès lors une loi canadienne, réformable par le parlement d'Ottawa.



Académie des sciences d'outre-mer

sud. Il y a en effet longtemps que les Canadiens ne se satisfont plus du rôle de planète tournant autour du soleil américain. Aucune de ces difficultés ne semble insurmontable pour un pays de 37 millions d'habitants qui dispose d'abondantes richesses naturelles et d'importantes ressources humaines, notamment intellectuelles.

Un aristarque sévère pourra relever quelques infimes inexactitudes : rappelons (p. 234) que le Canada n'a pas ouvert d'ambassades en 1927 mais simplement des légations dirigées par un ministre plénipotentiaire. Une bibliographie détaillée, une chronologie et un index des noms de personnes facilitent la consultation de ce bel ouvrage, qui fera date.

Jean Martin